



# BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Nationale pour le TOGO

## EMISSION D'OBLIGATIONS DU TRESOR

### AVIS D'APPEL D'OFFRES

TIT 611 IBC

#### Adjudication n°02/2012 du 18 JUIN 2012

LA BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST PORTE A LA CONNAISSANCE DU PUBLIC QU'ELLE ORGANISE POUR LE COMPTE DU TRESOR, A L'ATTENTION DES INTERVENANTS AUTORISES <sup>1</sup>, AGISSANT POUR LEUR PROPRE COMPTE OU POUR CELUI DE LEUR CLIENTELE, UN APPEL D'OFFRES POUR CESSIONS D'OBLIGATIONS DU TRESOR AUX CARACTERISTIQUES SUIVANTES :

- Émetteur	:	État togolais
- Valeur nominale unitaire	:	10 000 FCFA
- Prix d'émission	:	Multiplés
- Nombre de titre émis	:	3 000 000 d'obligations
- Montant maximum	:	30 000 millions de FCFA
- Durée de l'emprunt	:	5 ans avec 1 an de différé
- Taux d'intérêt	:	6,5% l'an
- Date et heure limites de dépôt des soumissions	:	18 juin 2012 au plus tard à 10h 30mnTU
- Date de valeur	:	19 juin 2012
- Échéance finale	:	18 juin 2017
- Remboursement du capital	:	Annuel avec 1 an de différé en quatre (4) tranches égales

LES TITRES EMIS SONT REMBOURSABLES LE PREMIER JOUR OUVRE SUIVANT LA DATE D'ÉCHÉANCE. LES INTÉRÊTS SONT PAYABLES ANNUELLEMENT.

Lomé, le 7 juin 2012

**Le Directeur National,**

**Kossi TENU**

Personnes à contacter :

- |                       |   |                                                                                          |
|-----------------------|---|------------------------------------------------------------------------------------------|
| - Charlie DINGUI      | : | Tél. (228) 22 23 51 05 e.mail : <a href="mailto:cdingui@bceao.int">cdingui@bceao.int</a> |
| - Yaovi Wolasi KUWONU | : | Tél. (228) 22 23 52 60 e.mail : <a href="mailto:ykuwonu@bceao.int">ykuwonu@bceao.int</a> |
| - Kokou Djifa AWUDJA  | : | Tél. (228) 22 23 52 36 e.mail : <a href="mailto:kawudja@bceao.int">kawudja@bceao.int</a> |

1-Sont autorisés à soumissionner directement sur le marché primaire des obligations du Trésor, les banques, établissements financiers, les organismes financiers régionaux disposant d'un compte courant ordinaire dans les livres de la BCEAO ainsi que les SGI. Les autres investisseurs sont autorisés à soumissionner sur le marché primaire par l'intermédiaire de banques implantées sur le territoire de l'UEMOA.